- M. Peters: Monsieur l'Orateur, je retire la proposition que j'ai faite. J'avais l'impression que le député de Scarborough-Est (M. O'Connell) était retenu à Toronto par des difficultés de transport. Après avoir fait ma proposition, j'ai eu la surprise de l'apercevoir ici. Je ne croyais pas qu'il serait là pour parrainer le bill C-1001, et c'est pour cette raison que j'ai proposé de poursuivre l'étude du bill C-11.
- M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, j'accepte les remarques du député et je suis heureux qu'il retire sa proposition, mais j'étais présent à la Chambre cet après-midi.
 - M. Peters: Je suis désolé. Je n'ai pas vu le député.
- M. Symes: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.
- M. l'Orateur adjoint: J'espère que ce n'est pas à propos de la question qui vient d'être réglée.
- M. Symes: Monsieur l'Orateur, le député de Scarborough-Est (M. O'Connell) a accusé les députés de mon parti de faire de l'obstruction systématique. C'est cela que je conteste. Il y a certainement une nuance péjorative dans ces mots, bien que Votre Honneur nous assure du contraire. Pour moi, l'obstruction systématique, c'est une intention délibérée de retarder l'étude d'une mesure, alors qu'ici nous ne faisons qu'examiner le bill et faire valoir nos critiques, ce dont personne ne devrait se plaindre.
- M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les remarques mêmes du député prouvent que la présidence avait raison. Le député n'est pas du même avis qu'un autre député. Ce que j'ai dit, c'est que, bien que les remarques du député de Scarborough-Est puissent être interprétées comme une critique des députés, à mon avis, on ne leur prête pas d'arrière-pensée. Il arrive souvent au cours des débats, et je ne suis sûrement pas le seul à l'avoir constaté, que des députés blâment leurs collègues de retarder l'adoption de mesures. Parler d'«obstruction systématique» n'est peut-être pas très aimable . . .
 - M. Rodriguez: C'est terrible, et c'est ignoble.
- M. l'Orateur adjoint: ... et ce n'est certes pas l'une de nos pratiques parlementaires les plus louables, mais j'estime que cela ne met pas la question de privilège en cause.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des question qui seront soulevées au moment de l'ajournement: le député de Frontenac-Lennox et Addington (M. Alkenbrack)—Les péni-

Bell Canada

tenciers—Millhaven—Le motif du refus de publier les noms des détenus impliqués dans la prise d'otages; le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth)—La Fonction publique—La lenteur des négociations pour la signature d'un contrat de travail avec les infirmières de la région d'Inuvik—Demande de rapport; le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall)—L'industrie—Pâtes et papier—Les répercussions sur l'industrie canadienne des prêts aux pays étrangers pour la construction d'usines.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe à présent à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui. Comme il n'y a pas d'avis de motion portant production de documents, la Chambre passe à l'étude des bills privés.

BILLS PRIVÉS

[Traduction]

BELL CANADA

- La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 24 novembre, de la motion de M. O'Connell: Que le bill C-1001, concernant Bell Canada, soit lu pour la 2° fois et renvoyé au comité permanent des transports et des communications, et de l'amendement de M. Leggatt.
- M. Len Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je venais d'entamer mon discours juste avant six heures la semaine dernière, aussi aimerais-je bien le terminer pendant le temps qui m'est accordé.

Tout d'abord, j'aimerais dire que je n'aurais jamais cru que je verrais un jour mon collègue, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) aussi contrarié.

Une voix: Cela devrait figurer au hansard comme la meilleure plaisanterie du siècle.

M. Benjamin: Si le député est contrarié et blessé par les propos de mon bon ami le député de Scarborough-Est (M. O'Connell), vous pouvez imaginer ce que je ressens.

Une voix: Vous n'avez pas l'air très affligé.

M. Benjamin: Peu m'importe comment le député de Scarborough-Est considère notre participation au débat sur le bill C-1001. S'il appelle cela de l'obstruction systématique, le député de Nickel Belt n'y peut rien. Si le député veut nous accuser d'obstruction systématique quand nous accomplissons ce que nous considérons comme notre devoir et notre responsabilité, libre à lui. Ce n'est pas ainsi que moi-même et de nombreux autres députés considérons une participation de ce genre aux débats.